

CONCOURS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



INVITATION À TOUTES LES FAMILLES.

VOTRE BIBLIOTHÈQUE FAIT UN CONCOURS AU-PRÈS DE TOUS LES LECTEURS DE NOTRE PARROISSE. VENEZ VISITER NOTRE BIBLIOTHÈQUE QUI EST **OUVERTE LES MERCREDIS À TOUS LES 15 JOURS, À 18H30.** LORS DE VOTRE VISITE, VOUS AUREZ UN COUPON POUR PARTICIPER AU TIRAGE D'UNE CARTE CADEAU À LA LIBRAIRIE.

NOUS VOUS INVITONS EN GRAND NOMBRE À PARTICIPER

VENEZ VOIR NOS COLLECTIONS LOCALES. VOUS VOULEZ UN LIVRE SPÉCIAL, VENEZ, NOUS POUVONS LE COMMANDER.

HORAIRE 2016-2017

12-26 OCTOBRE

9-23 NOVEMBRE

7 DÉCEMBRE

11-25 JANVIER

8-22 FÉVRIER

8-22 MARS

5-19 AVRIL

3-17 ET 31 MAI

14 JUIN



BONNE LECTURE

**PRIX:
CARTE CADEAU
DE LA LIBRAIRIE**

Le Mot vert du mois « Recyclage : Bac bleu et consigne »



Bonjour à toutes et tous,

Pour ce Mot **vert**, je vous propose une visite dans le monde du recyclage, plus particulièrement le bac bleu et la consigne. Voyons d'abord les principales raisons de recycler :

Éviter l'enfouissement de matières : Le plastique prend 1000 ans à se décomposer, sans compter les effets néfastes sur les écosystèmes;

Faire une gestion durable des ressources naturelles : Les générations futures ont droit, comme nous, à ces ressources parfois non renouvelables (bois, pétrole, métaux, etc.);

Réduire les coûts sur vos taxes : Pour vos matières recyclables, il en coûte environ 120 \$/tonne à traiter dans le bac vert contre 54 \$/tonne dans votre bac bleu !

Qu'advient-il des **papers, cartons, plastiques (1, 2, 3, 4, 5 et 7), métaux et verres** de votre bac bleu? Une fois triés au Centre de tri Bouffard de Mont-Joli, ils sont conditionnés, envoyés chez le recycleur puis transformés. Ceux-ci reviennent sur le marché en emballages, vêtements, journaux ou autres produits que vous consommez et parfois retournent dans votre bac bleu. Cette boucle a ses avantages ! Par exemple, l'aluminium vaut 1100 \$ la tonne recyclée contre 1400 \$ la tonne vierge et peut être recyclé à l'infini !



La consigne

Les brasseurs du Québec ont instauré il y a environ 200 ans la première consigne afin de favoriser la réutilisation des bouteilles de verre. Celles-ci peuvent être réutilisées jusqu'à 15 fois ! Le taux de récupération de ce système est aujourd'hui de 98 %.

Établi en 1984 afin de favoriser le recyclage, le « Consignée Québec » touche 460 millions de contenants et représente 25 millions de dollars. Son taux de retour atteint 76 % alors que le taux de récupération des matières recyclables dans le bac bleu est de 65 %. Il a été sujet d'actualité en octobre alors que Recyc-Québec a recommandé de consigner de nouveaux types de contenants et de hausser son prix de 5 à 10 cents. Cette réforme exclurait les bouteilles de vin, leur taux de récupération dans le bac bleu étant de 94 %. À suivre...

Finally, connaissez-vous la consigne sociale? C'est la collecte dans les lieux publics des contenants consignés afin de financer les activités d'un organisme. Environ 8 % des OBNL l'utilisent comme source de financement. La consigne est donc plus qu'environnementale !

D'ici le prochain Mot **vert**, portez-vous bien et qu'importe la façon, bon recyclage!

Vincent Dufour, coordonnateur
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Tél. : 418-775-8445, poste 1138
Courriel: matresi@mitis.qc.ca

CALENDRIER DES SÉANCES DE CONSEIL

7 NOVEMBRE, 5 DÉCEMBRE

**PROCÈS-VERBAUX DISPONIBLES SUR
LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ.**



Récupération des piles

Vous pouvez vous départir de vos piles usagées de manière écoresponsable puisqu'elles seront par la suite récupérées conformément aux exigences environnementales.
Lieux : au Centre Lepageois.

LORS DES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Pour assurer la sécurité des piétons, des usagers de la route et des opérateurs de machineries



La prudence est de mise

Veillez respecter la zone de déneigement. Éloignez-vous de l'emprise du chemin lorsque la déneigeuse et son ourlet de neige arrivent aux abords de votre propriété. Assurez-vous également d'être à bonne distance pour votre propre sécurité.

Soyez vigilents! Lorsque vous pratiquez des activités extérieures, veuillez vous assurer d'être visible en tout temps pour le conducteur de la machinerie



DÉNEIGEMENT DES COURS

Dans le but d'une bonne collaboration et de faire respecter l'article 498 du Code de la sécurité routière., lors du déneigement de votre cour, il est strictement interdit de déposer de la neige sur un chemin public provenant de votre entrée.

Un peu de sport



Mise en forme

Tous les mercredis

à 13h30 au Centre Lepageois.

Vous avez 50 ans et plus, vous voulez bouger! Une activité gratuite. Exercices d'étirements, équilibres et activités divers. Si vous êtes intéressés vous pouvez vous inscrire à **Mme Liane Couturier au 418-775-9640**

Collecte du mois de novembre

Bleu: 8 & 22

Vert: 15

Brun: 29

Veillez mettre vos bacs la veille de la collecte

L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS-HORAIRE

Est situé au 428, ch. Perreault Est

Sainte-Flavie

418-785-0055

Lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Samedi de 8h00 à 16h00

C'EST GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

NUMÉRO CIVIQUE

VEUILLEZ À CE QUE VOTRE NUMÉRO CIVIQUE SOIT BIEN VISIBLE, SOIT SUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES OU SUR VOTRE MAISON.
MERC!

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DELEPAGE

70, RUE DE LA RIVIÈRE

ST-JOSEPH-DELEPAGE

G5H 3N8

TÉL.: 418-775-4171

FAX: 418-775-3004

COURRIEL: stjoseph@mitis.qc.ca

www.facebook.com/munstjosephdelepage

HEURES D'OUVERTURES

Les heures d'ouvertures sont du :

Lundi au jeudi

8h30 à 11h00 et de 12h00 à 16h00

Et le vendredi

8h30 à 12h00

**L'INFO MUNICIPALE DE
SAINT-JOSEPH-DELEPAGE**

2016-11



*Bon mois
de Novembre*

N'oublie pas le changement d'heure



**RECULE
D'UNE
HEURE !**

Le 6 novembre

DÉTECTEURS DE FUMÉE

C'est également l'occasion de vérifier les piles de vos détecteurs de fumée. Vérifiez régulièrement leur fonctionnement, qu'ils soient à pile ou électrique. L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Depuis la commercialisation de l'avertisseur de fumée au début des années 1980, le nombre de décès dans les incendies a diminué. Il se situe actuellement sous la



barre des 40 décès par année en moyenne, comparativement à environ 180 avant l'arrivée de l'avertisseur de fumée.